

Paroisse Saint Joseph

21^e A - 23/08/26

Saint Césaire d'Arles

*Saint Césaire (470-542) est un voyageur, il traverse les temps et les espaces. Sa première route le conduisit de **Bourgogne** à **l'île de Lérins** où il fut moine. La Providence usant des artifices qui lui sont propres l'envoya en **Arles**, ville renommée, résidence impériale, surnommée « **la petite Rome** ». Saint Césaire y fut évêque pendant 39 ans. Il sillonna son grand diocèse, en Camargue et Provence. Nommé vicaire du Saint-Siège pour les **Gaules** et **l'Espagne**, il voyagea de cité en cité, de concile en concile, dans ce temps béni où l'Eglise alla aux barbares et sauva ainsi l'héritage de la civilisation romaine.*



Et voilà que notre saint évêque d'Arles fait aujourd'hui le tour du monde. Ses prédications sont étudiées, l'originalité de sa théologie est mise à jour, ses audaces pastorales sont scrutées pour inspirer les nôtres. Il suscite la recherche dans de nombreux pays, notamment aux États-Unis ; à ce jour, 60 thèses, 58 livres, plus de 300 articles sont recensés et nous font découvrir saint Césaire sous des angles divers.

*Sur le plan de sa théologie, nous retiendrons l'équilibre de sa pensée sur le **rapport de la grâce divine et de la liberté humaine**. Sur le plan de son action pastorale, nous nous laisserons inspirer par le primat de la Parole de Dieu et ses appels répétés à ouvrir les Écritures, dans les maisons et en famille.*

Action et contemplation animent son cœur de pasteur ; il en donnera le signe en érigeant deux monastères et un hospice pour les pauvres, les blessés de guerre et les prisonniers. Gageons que le culte de saint Césaire sera bientôt inscrit au calendrier universel et que le Saint-Père le déclarera **docteur de l'Église**.

L'association « Aux Sources de la Provence »

Le concile d'Orange II (529)

L'évêque d'Arles a joué un rôle de premier plan dans une question doctrinale, non seulement parce qu'il a donné une réponse éclairée et éclairante, mais aussi parce qu'il a su associer l'Eglise dans ses diverses parties à ce discernement. C'est la question dite du « **semi-pélagianisme** ». **St Augustin** avait lutté contre le moine **Pélage** qui soutenait que l'homme pouvait vivre droitement par ses seules forces et que, par conséquent, la grâce du Christ n'était pas absolument nécessaire pour obtenir la béatitude ; cette grâce est, certes, une aide, mais sans plus. C'est là le pélagianisme qui, à travers ses multiples formes plus ou moins élaborées, menaçait de diviser les chrétiens. Il fut condamné par plusieurs conciles locaux africains, excommunié par Rome et finalement rejeté par le **concile d'Ephèse** (431).

Cette hérésie prit alors une autre forme, celle que l'on appelle le « semi-pélagianisme ». Reconnaisant que la grâce du Christ est nécessaire pour accomplir tout acte bon en vue du salut, la question a été reportée **au début** de la vie chrétienne : l'homme se dispose lui-même, seul, à recevoir la grâce, et celle-ci reçue au **baptême** concourt dès lors toujours à la vie morale de l'individu. A l'époque de **St Césaire**, la Provence était tentée largement d'être semi-pélagienne, et un concile local (Valence 528) avait même enseigné cette doctrine. C'est là que St Césaire intervient. Il rédige un projet de réponse à l'enseignement du concile de Valence qu'il envoie au pape **Félix IV** pour avoir son approbation. L'évêque de Rome lui répond par l'affirmative et sans perdre de temps St Césaire convoque, comme métropolitain et primate, les évêques de sa province à Orange en 529. Il fait approuver par ce concile local le texte que Félix IV avait accepté et envoie à Rome la prise de position du concile. Le successeur de Félix IV, **Boniface II**,

confirmera la doctrine **d'Orange II** en 531. Ce magistère d'abord local aura une résonnance universelle par l'approbation pontificale, et c'est cette détermination de la foi qui guidera encore l'Eglise mille ans plus tard au **concile de Trente** (1545-1563).

En bref, le concile d'Orange II, sous la direction de St Césaire, enseigne que **la grâce du Christ est toujours antérieure à tout acte bon et salutaire, la grâce étant toujours nécessaire pour que l'homme agisse droitement en vue de son salut**. La notion de « **grâce prévenante** », venue de S. Augustin a été appliquée ici au tout début de la vie chrétienne, au tout début de la foi qui sauve.

Outre la justesse de la théologie de St Césaire, il faut noter l'énergie qu'il a déployée pour la faire partager par ses frères dans l'épiscopat, le courage intellectuel et moral qu'il a montré pour éviter la division des chrétiens, et le souci constant d'être à l'unisson de toute l'Eglise par sa communion avec l'évêque de Rome. St Césaire est donc exemplaire à plus d'un titre. Un théologien « puissant » peut par orgueil se tromper ; un intellectuel peut être tenté de travailler seul ; un pasteur peut craindre les oppositions ; un responsable « local » peut perdre de vue l'Eglise présente dans tout l'univers. L'évêque d'Arles non seulement a eu raison, mais il a su convaincre, il a associé ses confrères, il a été en communion avec toute l'Eglise par le lien avec Rome. Ce témoignage reste valable pour toutes les époques.

Fr. Benoît-Dominique de la SOUJEOLE, o.p.

Entrée :

**Nous chanterons pour toi, Seigneur
Tu nous as fait revivre ;
Que ta parole dans nos cœurs
A jamais nous délivre !**

**Nous contemplons dans l'univers
Les traces de ta gloire,
Et nous avons vu tes hauts-faits
Éclairant notre histoire !**

**Car la merveille est sous nos yeux :
Aux chemins de la terre,
Nous avons vu les pas d'un Dieu
Partageant nos misères !**

**Les mots de Dieu ont retenti
En nos langages d'hommes,
Et nos voix chantent Jésus Christ
Par l'Esprit qu'il nous donne !**

**-Tu pardonnes sans compter, Dieu plus grand que notre
cœur ! Apprends-nous à pardonner, prends pitié de nous,
Seigneur !**

**-Tu recrées nos vies Seigneur, Ô Sauveur, le Pain vivant !
Apprends-nous à pardonner, prends pitié de nous
Seigneur !**

**-Tu nous combles de l'Esprit, Ô Jésus ressuscité !
Apprends-nous à pardonner, prends pitié de nous,
Seigneur !**

**Gloire à Dieu au plus haut des cieux !
Et paix sur la terre aux hommes qu'il aime !
Nous te louons, nous te bénissons, nous t'adorons !
Nous te glorifions, nous te rendons grâce pour ton
immense gloire !
Seigneur Dieu, Roi du ciel, Dieu le Père tout-puissant !
Seigneur, Fils unique, Jésus Christ !
Seigneur Dieu, Agneau de Dieu, le Fils du Père !
Toi qui enlèves les péchés du monde, prends pitié de nous !
Toi qui enlèves les péchés du monde, reçois notre prière !
Toi qui es assis à la droite du Père, prends pitié de nous !
Car toi seul es saint !
Toi seul es Seigneur !
Toi seul es le Très-Haut : Jésus Christ, avec le Saint-Esprit !
Dans la gloire de Dieu le Père amen !**

**Ps 137 - R/ Seigneur, éternel est ton amour :
n'arrête pas l'œuvre de tes mains.**

*De tout mon cœur, Seigneur, je te rends grâce :
tu as entendu les paroles de ma bouche.
Je te chante en présence des anges,
vers ton temple sacré, je me prosterne.*

*Je rends grâce à ton nom pour ton amour et ta vérité,
car tu élèves, au-dessus de tout, ton nom et ta parole.
Le jour où tu répondis à mon appel,
tu fis grandir en mon âme la force. **R/***

*Si haut que soit le Seigneur, il voit le plus humble ;
de loin, il reconnaît l'orgueilleux.
Seigneur, éternel est ton amour :
n'arrête pas l'œuvre de tes mains. **R/***

Alléluia, Alléluia !

Zanotti

*Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église ;
et la puissance de la Mort ne l'emportera pas sur elle.*

Alléluia, Alléluia !

Mt 16, 13-20

PU : Notre cœur est inquiet Seigneur, s'il ne repose en toi, notre cœur est inquiet Seigneur, s'il ne repose en toi !

**Sanctus, Sanctus, Sanctus !
Deus Sabaoth ! (bis)**

**Pleni sunt caeli et terra gloria tua.
Hosanna in excelsis Deo !
Hosanna in excelsis ! (bis)**

**Benedictus qui venit in nomine Domini !
Hosanna in excelsis Deo !
Hosanna in excelsis ! (bis)**

Anamnèse : Il est grand le mystère de la foi !

***Nous annonçons ta mort, Seigneur Jésus,
nous proclamons ta résurrection,
nous attendons ta venue dans la gloire !***

Agnus

***1 et 2. Agnus Dei, qui tollis peccata mundi,
Miserere nobis !***

***3. Agnus Dei, qui tollis peccata mundi,
Dona nobis pacem !***

Communion :

***R. Venez ! Approchons-nous de la table du Christ,
Il nous livre son corps et son sang,
Il se fait nourriture, Pain de Vie éternelle,
Nous fait boire à la coupe des Noces de l'Agneau !***

*1. La Sagesse de Dieu a préparé son vin,
Elle a dressé la table, elle invite les saints :
« Venez boire à la coupe ! Venez manger le pain !
Soyez la joie de Dieu, accourez au festin ! »*

*2. Par le pain et le vin reçus en communion,
Voici le sacrifice qui nous rend à la Vie.
Le sang de l'Alliance jaillit du cœur de Dieu,
Quand le Verbe fait chair s'offre à nous sur la Croix.*

*3. Dieu est notre berger, nous ne manquons de rien,
Sur des prés d'herbe fraîche, Il nous fait reposer.
Il restaure notre âme, Il nous garde du mal,
Quand Il dresse pour nous la Table du Salut.*

*4. Réjouis-toi, Sion ! Chante Jérusalem !
Reçois le sacrifice qui te donne la paix !
Dieu te comble de grâce, Il vient te visiter
Afin de rassembler tes enfants dispersés.*

5. Rayonne et resplendis, Église du Seigneur,
Car Il est ta Lumière, Dieu L'a ressuscité !
Que tout genou fléchisse au nom de Jésus Christ !
Il nous rend à la Vie par son Eucharistie !

**Envoi : R/Que vienne ton règne, que ton Nom soit
sanctifié
sur la terre comme au ciel, que ta volonté soit faite !
Que coule en torrents ton Esprit de vérité,
Donne-nous ton espérance, ton amour, ta sainteté !**

1. Qui pourrait nous séparer de ton amour immense ?
Qui pourrait nous détourner de ta miséricorde ?

2. Tu habites nos louanges, tu inspires nos prières,
nous attires en ta présence pour nous tourner vers nos frères !

Accueil paroissial mercredis 9h-11h30,
111 rue Nicolas Blanc, Faverges 0450445209

Samedi 22 août à 18h à Viuz : Pierre et Pierrette Tissot Rosset ;
Colette Marchand ; Dominique Porret ; Joseph et Gilberte Dumax ;
Corinne Gobbo ; Jeanine Blampey.

Dimanche 23 août à 10h à Doussard : Valérie Cantin ; Solange
Gay ; Odile et Roger Brionne et défunts de la famille ; Jean-Henri
Vallet ; Père Georges Babolat ; Solange Avrillon ; Gilbert Defontaine ;
Berthe Baron ; Antonia Detoro ; Josiane et Michèle Tournier ; Hubert
Bouchacourt ; défunts des familles Naegeli Jean et François Gantelet ;
Madeleine Demaison et Madeleine Richard ; Marguerite Lucisinger ;
Paulette et Charles Emin ; Bernard Angeli ; Eva Zitella ; Luc Veyrat
de Lachenal ; défunts des familles Avrillon, Veyrat de Lachenal ; Jean
Souchard ; Suzanne et Marcel Cotterlaz ; Pierre et Robert Jargot.
Baptêmes de Louison et Lazare

Mercredi 26 août 9h Faverges : Michel Zoubkoff ; Michel et Pierre
Malassigné.

Vendredi 28 août 10h à Faverges : défunts des familles Perissin
Fabert et Blanchet Nicoud ; famille Durant-Babolat.

« Visite de l'église de l'Abbaye de Tamié »

Les **samedis** d'été à **14h30**, animée par les moines de l'abbaye.
Entrée gratuite. Durée 1h. Se présenter au magasin à 14h15

MESSES des samedis à 18h dans les villages en 2026

PAROISSE SAINT JOSEPH EN PAYS DE FAVERGES

29 AOÛT

SAINT FERREOL

5 SEPTEMBRE

LATHUILE

Rentrée diocésaine à la Bénite-Fontaine

à La Roche-sur-Foron - Dimanche 6 septembre

9h : accueil des pèlerins, louange, répétition des chants, café.

10h : messe **12h** : pique-nique

13h45 : louange, chants pour rassembler et faire corps

14h : confessions et présentation des ateliers de l'après-midi

14h15 – 15h15 : ateliers **15h30** : prière en grande assemblée

**Lettre d'exhortation à une vierge consacrée 2,
SC 345, p. 425, de Césaire d'Arles**

« Écoute-moi donc, ô très douce vierge du Christ, à la fois sœur et fille. Si grand que soit ton désir d'être toujours occupée aux études spirituelles, il te faudra parfois, pour procurer aux sœurs le nécessaire, résoudre des problèmes extérieurs. Tu dois donc veiller avec le plus grand soin à t'occuper des affaires temporelles comme pour un temps, et à toujours t'appliquer plus fermement aux spirituelles par la piété et l'amour ; de sorte que, lorsque tu te seras très rapidement acquittée des affaires temporelles, tu reviennes immédiatement à l'oraison et à la lecture, comme au sein d'une mère. Rejetant les soucis du monde, tu dois désirer de penser toujours au service du Christ, à cause de cette parole : « Aucun soldat de Dieu ne s'embarrasse des affaires du siècle. » (2 Tm 2, 4) Pense sans cesse que tu as été établie lumière de cette Église, non pour être cachée sous le boisseau, mais placée sur le candélabre (cf. Mt 5, 15-16), afin que, à tous ceux qui habitent cette maison, tu communicates la lumière par les exemples de tes bonnes œuvres, à cause de cette parole : « En toute chose, est-il dit, offre en ta personne un exemple de bonnes œuvres » (Tt 2, 7) ; et que ta vie, comme un animal ailé, s'envole toujours vers les hauteurs par le désir, résonne par la parole, brille par l'exemple. »

*La 1ère encyclique de Léon XIV, **Magnifica Humanitas** marque l'entrée forte du pape dans le grand débat social contemporain. Léon XIV affirme d'emblée le cœur de son propos : la dignité humaine demeure intacte, même lorsque la technique prétend la dépasser.*

***MH** traite du bouleversement provoqué par l'intelligence artificielle et la transformation du travail. Hier, la tension entre capital et travail ; aujourd'hui, celle entre l'homme et la machine.*



Comment l'IA va reconfigurer nos sociétés dans les prochains 18 à 24 mois

IA – Avec l'essor des agents autonomes capables de planifier, d'exécuter et d'enchaîner des tâches sans intervention humaine constante, les prochains 18 à 24 mois apparaissent comme une période charnière. Plusieurs études d'instituts privés et d'entreprises technologiques convergent : l'IA ne se contente plus d'assister, elle commence à **restructurer en profondeur l'organisation du travail** et la répartition du pouvoir économique, selon *Challenges*. Cette mutation ouvre la voie à une forme de « société à deux vitesses », entre ceux qui sauront mobiliser ces nouveaux outils pour démultiplier leur capacité d'action, et ceux qui resteront à l'écart pour des raisons économiques, culturelles ou d'accès aux compétences. Pour autant, la fracture n'est pas écrite d'avance : les choix politiques, les régulations et les investissements dans la formation peuvent encore peser sur la trajectoire de cette révolution silencieuse.

IA agentique : de l'assistant au collègue numérique

Les acteurs de la tech décrivent un basculement : l'ère des grands modèles passifs, cantonnés au rôle de simples assistants conversationnels, cède la place à des **agents IA** (un **agent d'IA** est un logiciel autonome piloté par une intelligence artificielle. Il reçoit un objectif d'un humain, réfléchit pour planifier les étapes, utilise des outils numériques -comme le web ou un logiciel- et agit de lui-même pour accomplir sa mission sans avoir besoin d'aide à chaque étape) capables de travailler en continu, de lancer eux-mêmes des

requêtes et de coordonner d'autres agents. Dans le scénario popularisé par les dirigeants d'**OpenAI**, (*entreprise américaine d'intelligence artificielle fondée en décembre 2015 à San Francisco en Californie*) on ne parle plus d'un assistant isolé mais de « milliers, voire de millions d'agents IA travaillant simultanément, en autonomie, dans tous les domaines », selon le **Journal du Net**. Pour les entreprises, ces agents deviennent une brique structurelle des opérations, au même niveau que les **ERP** (*logiciel centralisé qui permet de piloter l'ensemble des activités d'une organisation en regroupant les données de tous les services au sein d'une base unique*) ou les plateformes de cloud.

Une note récente d'un cabinet de conseil international estime ainsi que les agents IA pourraient générer jusqu'à 450 milliards de dollars de valeur économique d'ici 2028, via des gains de productivité et de nouveaux services.

Cette dynamique se traduit déjà par des pilotes à grande échelle dans la relation client, la finance, le marketing ou la logistique, où des flottes d'agents prennent en charge des tâches entières plutôt que de simples suggestions ponctuelles. Pour certains dirigeants, « 2026 est l'année de la mise en exécution de l'IA », marquant la sortie définitive du mode démonstration au profit de déploiements industriels.

Deux humanités : ceux qui orchestrent l'IA et ceux qui la subissent

Au cœur des débats, une question se précise : **qui contrôlera ces agents et qui bénéficiera des gains de productivité associés ?** Les économistes évoquent une première ligne de fracture entre individus et organisations capables d'orchestrer des essaims d'agents et ceux qui se contenteront de services standardisés, sans pouvoir les adapter à leurs besoins spécifiques, selon **The Conversation**.

Pour les premiers, l'IA devient un **multiplicateur de force**, capable d'augmenter un travailleur du savoir ou un entrepreneur en lui donnant accès à une quasi-« main-d'œuvre numérique » **illimitée**.

À l'inverse, les publics éloignés du numérique, les petites structures sans moyens de formation ou les territoires mal dotés en

infrastructures risquent de rester cantonnés à un rôle de consommateurs passifs de services automatisés.

« **Les fractures numériques sont en réalité le reflet de divisions sociales profondes** », rappelle une analyse universitaire, qui souligne l'effet cumulatif de l'isolement géographique, du niveau d'éducation et du fossé générationnel dans l'appropriation de ces technologies. Pour les chercheurs en éthique de l'IA, la question centrale n'est plus de savoir si l'IA sera déployée, mais « **dans quelles conditions de justice sociale** » elle le sera.

Emploi, travail et nouvelles hiérarchies professionnelles

Dans le monde du travail, l'arrivée massive d'agents IA autonomes promet **un choc** moins graduel que prévu. Les études de cabinets de conseil ou d'organisations internationales estiment qu'une grande partie des métiers pourraient voir une fraction significative de leurs tâches automatisée, particulièrement dans les fonctions administratives et répétitives.

Pour les salariés, l'incertitude domine : l'IA est perçue à la fois comme une menace sur certains postes et comme un outil susceptible de réduire la charge de travail sur des tâches les plus routinières. Dans plusieurs pays, des programmes de reconversion et de montée en compétences commencent à être mis en place pour accompagner cette transition vers des métiers liés à la programmation, à la supervision et à la gouvernance des systèmes d'IA.

Les projections les plus optimistes misent sur l'émergence d'« équipes hybrides » où humains et agents IA collaborent, ces derniers étant intégrés comme quasi-« membres » d'équipes d'ici la fin de la décennie. Mais d'autres analystes avertissent que, sans régulation ni politiques actives de redistribution, cette mutation pourrait amplifier les inégalités de revenus et de statut entre travailleurs très qualifiés et reste de la population.

Entre promesse d'efficacité et risque de capture par quelques acteurs

Du côté des grandes entreprises technologiques et de nombreux décideurs économiques, le discours insiste sur le potentiel de l'IA à

accélérer l'innovation scientifique, à optimiser les chaînes de valeur et à rendre certains services plus accessibles. Des applications dans la santé, l'éducation ou l'administration laissent entrevoir des gains d'efficacité majeurs, notamment dans les pays confrontés à des pénuries de personnel qualifié.

Des voix critiques mettent toutefois en garde contre le risque de concentration du pouvoir entre les mains d'un petit nombre de plateformes maîtrisant les infrastructures et les modèles avancés.

Dans cette perspective, la révolution de l'IA n'ouvrirait pas automatiquement un espace d'autonomie pour tous, mais pourrait au contraire renforcer la dépendance de nombreux acteurs publics et privés à quelques fournisseurs dominants.

Pour plusieurs universitaires, l'IA agit comme un miroir des rapports de force existants, qu'elle risque de reproduire, voire de systématiser, si aucune gouvernance démocratique forte n'est mise en place. Ils plaident pour que « les développements de l'intelligence artificielle soient pensés avant tout comme des projets de société justes, inclusifs et démocratiques », et non comme une simple course technologique.

Réguler la fracture : formation, transparence et choix politiques

Face à ces enjeux, les institutions internationales, les États et les régulateurs se saisissent progressivement du sujet, avec des cadences variables selon les régions du monde. L'objectif affiché est d'encadrer les usages les plus sensibles, de limiter les biais algorithmiques, de protéger la vie privée tout en ne freinant pas l'innovation, dans un contexte de compétition économique intense. Pour de nombreux experts, la clé réside dans **l'investissement massif dans la formation initiale et continue**, afin de donner au plus grand nombre les moyens de comprendre et de piloter ces technologies plutôt que de les subir.

La généralisation d'une culture numérique et d'une éducation à l'IA est vue comme un levier déterminant pour éviter que la révolution en cours ne divise durablement l'humanité en deux catégories : ceux qui savent orchestrer les agents, et ceux pour qui l'IA restera une boîte noire opaque.

Germain de Lupiac, ET